

Le p'ti guide

DE L'ENTRAIDE EN CAS D'INONDATION



RISQUE INONDATION : TOUS CONCERNÉS, TOUS PRÉPARÉS !

ÉDITION SPÉCIALE
RISQUE INONDATION

Dossier spécial
Les bonnes pratiques
p.6

L'édito rassurant
p.3
Vos outils
p.5

Sommaire



Découvrir

03

L'édito rassurant

04

Le risque inondation en questions

Agir

05

Vos outils

06

Les bonnes pratiques



L'édito de l'équipe

Mon P'ti Voisinage est partenaire de l'opération pilotée par l'EPTB Seine Grands Lacs à l'occasion de la journée internationale de prévention des catastrophes naturelles intitulée « **Risque inondation : tous concernés, tous préparés !** ». Nous avons encore tous en tête les grandes crues du juin 2016 qui ont frappées l'île-de-France. Le risque inondation est un risque naturel présent sur l'ensemble de nos territoires.

Alors mieux vaut s'y préparer et l'anticiper.

Nous croyons que pour bien s'entraider le jour J, il vaut mieux s'entraider toute l'année car les bonnes relations se cultivent. Une attention, un geste, un coup de pouce donné à un voisin ça marque. Alors quand le moment sera venu de vous soutenir, ces attentions feront la différence et vos voisins seront beaucoup plus enclins à vous prêter main forte, tout naturellement. Dans ce guide, vous trouverez tous nos bons conseils pour bien vous préparer au risque d'inondation et mieux vous entraider pour surmonter ensemble les difficultés.

*L'équipe Mon P'ti Voisinage,
qui vous souhaite de tout son coeur de rester au sec.*

[#monptivoisinage](https://www.monptivoisinage.fr)

LE RISQUE INONDATION EN QUESTIONS

Surnaturelles ces crues ?

Les crues font partie du fonctionnement naturel des cours d'eau. Elles ont toujours existé et existeront toujours ! Elles peuvent atteindre des niveaux plus ou moins haut, monter plus ou moins rapidement et arriver à des moments de l'année différents. Bref, tout peut arriver !

C'est quoi une crue centennale ?

Ce n'est pas une crue qui survient tous les cent ans. C'est une crue qui a une chance sur 100 de se produire chaque année !

Si mon habitation, mon lieu de travail ou l'école de mes enfants ne sont pas inondés, cela signifie-t-il que je ne suis pas concerné par l'inondation ?

En Ile-de-France par exemple, de par notre dépendance au bon fonctionnement des nombreux réseaux (transports, électricité, déchets, assainissement, eau potable...), l'ensemble des habitants est concerné par les inondations. Car, même si nous n'avons pas les pieds dans l'eau, nous n'aurons peut être plus d'électricité, de transports en commun ou d'assainissement et ce pendant plusieurs jours, plusieurs semaines ou voire plusieurs mois.

Comment savoir si j'habite en zone inondable ?

Rendez-vous sur <http://macommune.prim.net> et entrez votre ville.

En Ile-de-France, les crues sont-elles similaires aux crues qui surviennent régulièrement dans le Sud de la France ?

Non, ici, l'eau monte et redescend très progressivement, on parle de crue à cinétique lente (en moyenne 50 cm de montée/jour). Résultat : l'eau peut rester jusqu'à plusieurs semaines voire plusieurs mois sur le territoire => en 1910, l'eau est restée 2 mois !

Dois-je venir en aide à mes voisins, notamment les personnes âgées ou handicapées ?

Oui, car de par leur isolement ou leur faible mobilité, ce sont les personnes les plus vulnérables aux catastrophes telles que les inondations.

Comment s'informer si la télévision et le téléphone sont coupés ?

Écoutez Radio France ou France Bleu et conservez votre smartphone avec vous.

Où trouver les informations officielles délivrées par le gouvernement ?

Ici : www.gouvernement.fr/risques/inondation



LE JOUR OÙ UNE CRUE MAJEURE* SURVIENDRA EN ÎLE-DE-FRANCE :

5
MILLIONS
DE PERSONNES
IMPACTÉES



1,5

MILLION DE FRANCILIENS
SANS ÉLECTRICITÉ



1,3

MILLION DE PERSONNES
SANS EAU POTABLE



400 000

EMPLOIS DÉTRUITS

VOS OUTILS

Quelles seront les fonctionnalités Mon P'ti Voisinage les plus utiles en cas d'inondation ?



ALERTES DE QUARTIER

Si vous apercevez une personne qui a besoin d'aide, lancez une alerte auprès de votre voisinage.



SERVICES & COUPS DE POUCE

Ce qui sera utile :

- aide au déblayage / nettoyage
- garde d'enfant
- préparation de repas
- réparation & bricolage
- aide administrative (assurance...)
- hébergement
- p'ti café au chaud ;-)



PARTAGE D'OBJETS

Ce qui sera utile :

- lampe torche
- radio, piles, réchaud à gaz
- sac de couchage, couverture
- vêtement, imperméable, bottes
- produits de soin et médicaments
- nourriture
- sac poubelle
- matériel d'entretien : balai brosse, raclette, produits
- meubles, matelas, linge
- outils



ACHAT GROUPÉ

Après l'inondation, négociez et mutualisez vos achats entre voisins pour réaliser des économies.



COVOITURAGE

Certains de vos voisins n'auront plus accès à leur véhicule, partagez vos trajets vers votre lieu de travail, vers l'école...

LES BONNES PRATIQUES

Le jour J, ayez tous ensemble les bons réflexes



Luttez contre les fausses bonnes idées :

- Revenir sur le lieu inondé pour aller chercher quelque chose
- Rester habiter dans une maison partiellement inondée

Adoptez les bons réflexes.



- Signalez les personnes âgées, handicapées ou isolées, les plus susceptibles d'être en détresse à votre mairie.
- N'encombrez pas les lignes téléphoniques des secours : ne les appelez qu'en cas de réel danger.
- Conservez avec vous le matériel nécessaire : eau, denrées non périssables, vêtements chauds et couvertures, radio à piles chargées ou à dynamo et téléphone portable, médicaments, documents importants, etc.

Si vous n'êtes pas touché par les inondations, n'hésitez pas à proposer votre aide à votre mairie qui pilote les secours et connectez-vous depuis votre smartphone à votre réseau d'entraide Mon P'ti Voisinage. Vous pourrez y partager vos objets et services mais aussi répondre aux besoins de vos voisins.

Et après ?

Prenez des nouvelles de vos voisins - sans prendre de risques - et répertoriez leur besoins. Partagez ces besoins avec votre voisinage sur votre réseau social. N'hésitez pas à organiser une petite rencontre pour organiser l'entraide tous ensemble sur le moyen terme et à vous rapprocher de votre ambassadeur de quartier. Proposez vos services, votre temps, partagez vos ressources. Les besoins seront nombreux et toutes les bonnes volontés bienvenues car nous avons tous quelques chose à partager dans ces conditions d'urgence : de la nourriture, du temps (nettoyage, déblayage, garde d'enfants, réparations en tout genre, covoiturage, aide aux démarches administratives, préparation de repas), des objets (vêtements, outils, véhicule, produits hygiène et de soin) voire même un hébergement d'urgence.

Il se peut que les conséquences durent pour vos voisins même si l'inondation ne fait plus la une des JT. Restez attentifs à leurs difficultés : toutes les petites attentions comptent. Un petit message pour prendre des nouvelles, un petit repas préparé avec attention, un coup de pouce pour aller chercher les enfants à l'école... Faites durer la solidarité du quartier !



LA *solidarité*, ÇA SE
CULTIVE
TOUTE L'ANNÉE



#Entraide #Solidarité #MondeMeilleur

Téléchargez l'application ;-)



En partenariat avec



ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN

<http://seinegrandslacs.fr>

CENTRE D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE PARIS



Nous contacter

contact@monptivoisinage.com

+33(0)9 72 32 10 57

mon p^oti voisinage
le 1^{er} réseau social de proximité

www.monptivoisinage.com



Web



Disponible sur
App Store